



Pro action LaSalle - Équipe Barbe Team

États financiers

Au 31 décembre 2020

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

SENEZ & ASSOCIÉS CPA INC.

3435, rue St-Jacques Ouest, Montréal (Québec) Canada H4C 1G9 Tél. : 514.288.5080 Fax : 514.288.9737

Rapport de l'auditeur indépendant

À la direction de
Pro action LaSalle – Équipe Barbe Team

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Pro action LaSalle – Équipe Barbe Team (le Parti), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, le Parti perçoit des contributions et des produits d'adhésions pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes du Parti et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être en ce qui concerne les produits, l'excédent des charges sur les produits et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019, et de l'actif net aux 1^{ers} janvier et aux 31 décembre 2020 et 2019.

Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des renseignements supplémentaires présentés dans les Sections 1 à 5 à la suite des états financiers du Parti.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Senéz & Associés CPA inc.

1

Montréal, le 23 mars 2021

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A134402

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 2020-12-31

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
PRODUITS		
Contributions de plus de 50\$ (Nombre donateurs : 15 [2020]; 15 [2019]) (section 1)	1 500 \$	1 500 \$
Adhésions (Nombre : 60 [2020]; 77 [2019])	590 \$	895 \$
Remboursement par la municipalité, des frais de vérification	5 461 \$	5 461 \$
Revenus d'allocation	12 293 \$	16 918 \$
Intérêts gagnés	17 \$	89 \$
Autres revenus	11 515 \$	3 658 \$
	<u>31 376 \$</u>	<u>28 521 \$</u>
CHARGES		
Location de salles	0 \$	4 560 \$
Fourniture de bureau	211 \$	199 \$
Divers - Frais de bureau	582 \$	0 \$
Internet	0 \$	237 \$
Publicité	0 \$	0 \$
Frais de vérification	5 461 \$	5 461 \$
Honoraires professionnels	11 500 \$	13 120 \$
Divers - Services professionnels	1 000 \$	0 \$
Divers - Frais de banque	35 \$	37 \$
Remboursements de contributions	300 \$	0 \$
Autres dépenses	12 799 \$	3 170 \$
	<u>31 888 \$</u>	<u>26 783 \$</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-512 \$</u>	<u>1 738 \$</u>

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice terminé le 2020-12-31

ACTIFS NETS	<u>Investis en immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2020 Total</u>	<u>2019 Total</u>
Solde au début	0 \$	36 375 \$	36 375 \$	34 637 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	0	-512	-512	1 738
Solde à la fin	<u>0 \$</u>	<u>35 863 \$</u>	<u>35 863 \$</u>	<u>36 375 \$</u>

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 2020-12-31

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-512 \$	1 738 \$
(+) Amortissement des immobilisations	0	0
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	0	0
Autres (préciser)	0	0
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	-10 217	-1 031
Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de fonctionnement (1)	-10 729	707
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
(+) Augmentation de la dette	0	0
(-) Remboursement de la dette	0	0
(-) Acquisition de placements	0	0
(-) Acquisition d'immobilisations	0	0
(+) Disposition d'immobilisations	0	0
Autres (préciser)	0	0
Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de financement et d'investissement (2)	0	0
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS (1)+(2)	-10 729	707
LIQUIDITÉS au début de l'exercice	<u>34 490</u>	<u>33 783</u>
LIQUIDITÉS à la fin de l'exercice	<u><u>23 761 \$</u></u>	<u><u>34 490 \$</u></u>

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

BILAN
Au 2020-12-31

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	23 761 \$	34 490 \$
Dépôts à terme	0	0
Débiteurs	13 028	1 885
Autres	<u>0</u>	<u>0</u>
	36 790	36 375
PLACEMENTS (note)		
	0	0
IMMOBILISATIONS (note)		
	0	0
AUTRES ACTIFS À LONG TERME		
	<u>0</u>	<u>0</u>
Total actif	<u>36 790 \$</u>	<u>36 375 \$</u>
PASSIF À COURT TERME		
Découvert de banque	0 \$	0 \$
Emprunts de banque (section 2)	0	0
Créditeurs	926	0
Partie de la dette échéant au cours du prochain exercice	0	0
Autres	<u>0</u>	<u>0</u>
	926	0
DETTE À LONG TERME (section 2) (emprunt, marge de crédit, etc.)		
	0	0
AUTRES PASSIFS À LONG TERME		
	0	0
Total passif	<u>926 \$</u>	<u>0 \$</u>
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	0	0
Actifs nets non affectés	<u>35 863</u>	<u>36 375</u>
	35 863	36 375
	<u>36 790 \$</u>	<u>36 375 \$</u>



Signature du représentant officiel

le

23 MARS 2021

Date

Les notes complémentaires et les sections comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 2020-12-31

1. Autorisation

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 7 août 2013.

2. Conventions comptables

(Description des principales conventions comptables)

Les états financiers du Parti ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATIONS D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Le Parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits découlant des contributions et des adhésions sont enregistrés dans l'exercice où elles sont effectuées et confirmées par le Directeur général des élections du Québec.

Les produits d'objets promotionnels sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés.

APPORT DE SERVICES

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que le Parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Parti sont composés de l'encaisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

Le Parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres qu'avec les membres de la direction.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. Placements

Montant
0,00 \$

4. Immobilisations

Nature	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette
Ameublement	0 \$	0 \$	0 \$
Équipement informatique	0 \$	0 \$	0 \$
Autre	0 \$	0 \$	0 \$

5. Dette à long terme

Emprunts (Voir section 2)	0,00 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	0,00 \$

6. Contributions

	Argent		Biens et services		Total
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	
De plus de 50\$ (section 1)	15	1 500,00 \$	0	0,00 \$	1 500,00 \$
De 50\$ et moins	0	0,00 \$	0	0,00 \$	0,00 \$
	<u>15</u>	<u>1 500,00 \$</u>	<u>0</u>	<u>0,00 \$</u>	<u>1 500,00 \$</u>

7. Engagement**8. Autres (préciser)****DÉBITEURS**

Les débiteurs d'un montant total de 13 028 \$ comprennent les montants suivants:

Remboursement par la Municipalité d'allocations pour dépenses de 12 292 \$

Remboursement par la Municipalité de dépenses de recherche et de soutien de 736 \$

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le Parti est exposé à des risques dont le plus significatif est le risque de crédit. Il a mis en place des politiques et procédures qui régissent l'ampleur de l'exposition du Parti au risque le plus significatif.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour le Parti si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des débiteurs.

Le risque auquel est exposé le Parti en raison de la concentration de crédit est limité. Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent principalement d'un organisme gouvernemental.

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

**RENSEIGNEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES**
Exercice terminé le 2020-12-31

Les sections suivantes doivent être remplies, s'il y a lieu :

- Section 1 : Liste des électeurs dont le total des contributions est de plus de 50 \$
- Section 2 : Emprunts et cautionnements
- Section 3 : Sommes recueillies à l'occasion d'activités ou manifestations à caractère politique
- Section 4 : Comptes détenus auprès d'établissements financiers
- Section 5 : Conciliation des reçus officiels

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

SECTION 1

LISTE DES ÉLECTEURS DONT LE TOTAL DES CONTRIBUTIONS EST DE PLUS DE 50 \$

Exercice terminé le 2020-12-31

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLECTEUR (par ordre alphabétique)	ADRESSE DU DOMICILE* (N°, rue, app., ville et code postal)	REÇU		
		Date	N°	MONTANT
BARBE, CLAUDE		2020-10-27	VF063441	100,00 \$
BLANCHET, NANCY		2020-11-09	VF067427	100,00 \$
CAYER, FRANÇOIS		2020-10-26	VF067496	100,00 \$
DECLOS, SERGE		2020-11-10	VF063451	100,00 \$
DESCHAMPS, RICHARD		2020-10-29	VF067539	100,00 \$
GAGNON, DANNY		2020-10-28	VF067528	100,00 \$
GOULET BARBE, MANON		2020-10-27	VF067420	100,00 \$
Hébert Declos, Carolle		2020-11-10	VF063452	100,00 \$
LEFEBVRE, CHRISTIANE		2020-10-30	VF063442	100,00 \$
PALESTINI, GIOVANNI		2020-11-11	VF067479	100,00 \$
PALESTINI, LAURA- ANN		2020-11-11	VF067478	100,00 \$
PALESTINI, Maria Louisa		2020-11-11	VF067480	100,00 \$
SIROIS , LISE		2020-10-28	VF067527	100,00 \$
STE-MARIE, MARC- ÉRIC		2020-11-09	VF067426	100,00 \$
TROILO, JOSÉE		2020-10-26	VF067497	100,00 \$
TOTAL				1 500,00 \$

* Si une contribution est versée par un électeur non domicilié, il faut inscrire l'adresse qui justifie la qualité d'électeur.

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

SECTION 2

EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS

EMPRUNTS

Exercice terminé le 2020-12-31

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt (%)	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
Aucun emprunt							

CAUTIONNEMENTS

Exercice terminé le 2020-12-31

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLECTEUR	ADRESSE DE L'ÉLECTEUR (N°, rue, app., ville et code postal)	MONTANT CAUTIONNÉ
Aucun cautionnement		

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

SECTION 3 SOMMES RECUEILLIES À L'OCCASION D'ACTIVITÉS OU MANIFESTATIONS À CARACTÈRE POLITIQUE

Exercice terminé le 2020-12-31

DATE	LIEU ET NATURE	PRIX D'ENTRÉE	SOMMES RECUEILLIES		REVENUS ACCESSOIRES
			avec reçus de contribution*	sans reçu de contribution	
Aucune somme recueillie					

Pour chaque activité avec revenus, remplir et joindre le formulaire DGE-1070 (voir D-M-26).

* Ces sommes doivent faire partie du montant des contributions à inscrire à l'état des résultats.

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

**Nom de la
municipalité :** Montréal, V (66023)

SECTION 4

COMPTES DÉTENUS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

Exercice terminé le 2020-12-31

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	N° DU COMPTE
CAISSE DESJARDINS DE LASALLE	7700, BOUL NEWMAN, LASALLE, H8N1X8	52351

Nom du parti : Équipe Barbe Team (104520)

Nom de la municipalité : Montréal, V (66023)

SECTION 5

CONCILIATION DES REÇUS

Numéro de série des reçus officiels (de _____ à _____)	Quantité de reçus					
	A	B	C	D	E	F
	Non utilisés et détenus en début de période	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le RO ou un solliciteur	Abîmés ou annulés (remis sous pli)	Perdus	Non utilisés et détenus à la fin de la période
VF003601 - VF003610	6	0	0	0	0	6
VF063441 - VF063450	10	0	2	0	0	8
VF063451 - VF063460	10	0	2	0	0	8
VF067411 - VF067420	4	0	1	0	0	3
VF067421 - VF067430	10	0	2	0	0	8
VF067431 - VF067440	9	0	0	0	0	9
VF067471 - VF067480	6	0	3	3	0	0
VF067491 - VF067500	7	0	2	0	0	5
VF067521 - VF067530	6	0	2	0	2	2
VF067531 - VF067540	2	0	1	0	0	1
Total	70	0	15	3	2	50
Numéro de série abîmés ou annulés (remis sous pli) N°						

SIGNATURE ET DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT OFFICIEL

Je, Jean-François Strouvens

domicilié au _____

représentant officiel du parti politique autorisé EQUipe BMBE TEAM

Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du trésorier de la municipalité ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation est destinée au remboursement des dépenses faites et acquittées pour l'administration courante du parti, pour la diffusion du programme politique ou pour appuyer l'action politique de ses membres.
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché, au sens de l'article 427. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1° au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

[Signature]
Signature du représentant officiel

le

23 MAI 2021

Date

SIGNATURE ET DÉCLARATION DU CHEF DE PARTI

Je, MANON BARBE
Prénom Nom

domicilié au _____
Adresse

chef du parti politique autorisé EQUIPE BARBE TEAM
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

Manon Barbe le 24 mars 2021
Signature du chef du parti Date

ANNEXE II



DGE-1030.1-VF (20-03)

Liste des solliciteurs

En vertu de l'article 499.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, je,

JEAN FRANCOIS STOUVEN
Nom de la représentante financière ou du représentant financier

représentant(e) financier(-cière) de

Équipe Barbe Jean
Nom de la personne candidate à la direction

ai désigné par écrit les solliciteurs énumérés ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Nom et prénom <u>ZANA Lise</u> [Redacted Address]	<u>08/19</u>	<u>08/20</u>	<u>19-08</u>
Nom et prénom <u>Barbe MARION</u> [Redacted Address]	<u>08/19</u>	<u>08/20</u>	<u>19-01</u>
Nom et prénom <u>Deschamps Michèle</u> [Redacted Address]	<u>08/19</u>	<u>08/20</u>	<u>19-02</u>
Nom et prénom <u>Palastini LAURA</u> [Redacted Address]	<u>08/19</u>	<u>08/20</u>	<u>19-03</u>
Nom et prénom <u>DeCos Serge</u> [Redacted Address]	<u>08/19</u>	<u>08/20</u>	<u>19-06</u>

[Signature]
Signature de la représentante financière ou du représentant financier

20 Août 20
Date

N.B. : Si le représentant financier désigne des personnes pour solliciter et recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et la remettre au représentant officiel. Si aucun solliciteur n'est nommé au cours de l'exercice financier, une liste vide doit obligatoirement être signée par le représentant financier et être jointe au rapport des revenus et dépenses de campagne transmis au représentant officiel.

ANNEXE II



DGE-1030.1-VF (20-03)

Liste des solliciteurs

En vertu de l'article 499.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, je,

Jean-François Groulx
Nom de la représentante financière ou du représentant financier

représentant(e) financier(-cière) de

Équipe Barbe Jean
Nom de la personne candidate à la direction

ai désigné par écrit les solliciteurs énumérés ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Nom et prénom <u>Blanchet Nancy,</u> Ad [REDACTED]	<u>09/19</u>	<u>09/20</u>	<u>19-05</u>
Nom et prénom <u>Tronto Josée</u> Ad [REDACTED]	<u>09/19</u>	<u>09/20</u>	<u>19-04</u>
Nom et prénom _____	_____	_____	_____
Adresse [REDACTED]			
Nom et prénom _____	_____	_____	_____
Adresse [REDACTED]			
Nom et prénom _____	_____	_____	_____
Adresse [REDACTED]			

[Signature]
Signature de la représentante financière ou du représentant financier

20. Août 2020
Date

N.B. : Si le représentant financier désigne des personnes pour solliciter et recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et la remettre au représentant officiel. Si aucun solliciteur n'est nommé au cours de l'exercice financier, une liste vide doit obligatoirement être signée par le représentant financier et être jointe au rapport des revenus et dépenses de campagne transmis au représentant officiel.